

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit pénal économique (4DR2263)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

MÉGEVAND Grégoire, Chargé de cours.

Contenu

Sont abordés la phénoménologie et la notion de droit pénal économique, certaines infractions classées par thèmes (tromper, fausser, tricher, trahir), de même que la cybercriminalité, la corruption et le blanchiment d'argent, l'entraide judiciaire, la confiscation, la responsabilité pénale de l'entreprise, ainsi que des questions spécifiques de procédure pénale.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Obligation pour les étudiant-e-s de se munir d'un exemplaire des lois utiles. L'examen se déroule à livre ouvert (open book), le matériel autorisé comprend toute documentation aux formats papier et électronique. L'étudiant-e tire au sort une question sous forme de cas pratique. En cas de fraude, l'examen est réputé échoué.

Documentation

Support du cours, présentations PowerPoint et autres documents disponibles sur Moodle ; lectures complémentaires possibles : Bernard Corboz, Les infractions en droit suisse, Volumes I et II, 3ème éd., Berne 2010 ; Alain Macaluso/Laurent Moreillon/Nicolas Queloz (Ed.), Commentaire romand du Code pénal II, Bâle 2017 ; Michel Dupuis/Laurent Moreillon/Christophe Piguet et al. (Ed.), Petit commentaire du Code pénal, 2ème éd., Bâle 2017.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les éléments pertinents spécifiques à la criminalité économique
- Intégrer les trois phases de l'analyse d'une situation concrète (typicité, illicéité, culpabilité)
- Intégrer les difficultés procédurales liées à l'aspect international des infractions
- Analyser de manière approfondie et interpréter les éléments constitutifs de l'infraction
- Distinguer les éléments constitutifs objectifs, subjectifs et les conditions de la punissabilité

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes